

GROUPEMENT DES SYLVICULTEURS DES HURTIERES

Demande d'adhésion / Année 2020

Fiche à retourner au :

Groupement des Sylviculteurs des Hurtières

Joselyne BOLLON (trésorier)

Le Clavaire - 73220 SAINT GEORGES D'HURTIERES

Tél : 06 72 03 85 96 - jfbollon@outlook.fr

Mme/M.....

Adresse :.....

.....

Tél :Port :

Email :.....

Propriétaire forestier à : (Communes de propriété, pour tout le monde)	Surface
Surface totale (arrondir à l'hectare supérieur pour la RC)	
Adhésion au groupement	18 €
Cotisation assurance Responsabilité Civile forêt (vivement conseillé) <i>Montant de 4€ pour 1 à 10ha de forêt, 8€ pour 10 à 20ha, etc.</i>	€
Montant total (chèque à l'ordre du Groupement des Sylviculteurs des Hurtières)	€

Adhésion obligatoire pour souscrire l'assurance Responsabilité Civile dont la prise en compte en début de l'année à partir du règlement effectué au Groupement des Sylviculteurs des Hurtières

Date : Signature :

Groupement des Sylviculteurs des Hurtières

Fiche de renseignements : Année 2020

Mme/M..... adhérent au GSH

Souhaite en 2020, une visite du technicien forestier du groupement

(si oui, cocher la demande)

- Des renseignements ; une visite pour étudier un projet
- Une recherche de limites parcellaires avec des travaux divers à réaliser
- Des documents de gestion/certification ou démarche pour éventuelle subvention
- Participer à la vente groupée de COFORET
- Souhaite vendre/acheter/échanger une parcelle (bourse foncière)

Assurance Responsabilité Civile propriétaire forestier

Assurance Groupama : très fortement recommandée car la responsabilité civile privée souvent non valable

Faire parvenir le relevé de vos parcelles forestières indispensable (assurance)

Signaler en cours d'année, toute modification afin que nous en tenions compte

jfbollon@outlook.fr ou fernand.anselme@gmail.com